

L'ÉLEVAGE TOTALE LIBERTÉ



LA CRÉATION DE CABANES

1. ÉTUDE DE FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE



Étude offerte par Maïsadour

Durée : 1 semaine

Maïsadour fournit une étude économique de l'activité à l'agriculteur. Le parcours d'agroforesterie est prévu et les aides financières sont calculées.


 Nous vous proposons de visiter un élevage en production pour voir la réalité sur le terrain.

2. LE FINANCEMENT



Coût d'une cabane : 8 300 € - Équipement : 3 500 €
Distributrice pour l'aliment (si besoin) : 10 000 €

L'aide financière de Maïsadour s'élève à 5 000 € par cabane si l'exploitation augmente son volume de production.

 Notre expert Maïsadour peut vous accompagner lors des rendez-vous bancaires.

Parallèlement, l'agriculteur devra déposer un dossier à la Chambre d'Agriculture pour demander les subventions PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles). A noter : le montant de l'aide est différent selon les Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

3. DÉCLARATION ICPE

(Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)

Dossier réalisé par Maïsadour avec la participation du producteur : à faire avant le permis de construire

Cette déclaration est obligatoire pour les exploitations dépassant plus de 5 000 poulets par bande (équivalent de plus de 5 cabanes).

4. LE PERMIS DE CONSTRUIRE



Dossier réalisé par Maïsadour

Coût : 1 500 €

Délais : 4 mois

Le dossier permis de construire élaboré par Maïsadour est déposé au service instructeur du droit des sols. Après examen de divers organismes, la Mairie publie l'arrêté.

5. LA COMMANDE



Un acompte est versé à la commande des cabanes. Compter 6 semaines de commande et 2,5 jours de montage par cabane.

Avec un accompagnement d'Élevage Service, l'éleveur peut réaliser lui-même le montage des cabanes

➔ L'agriculteur contracte sa propre assurance (environ 150 € par an par cabane).

6. L'INSTALLATION DES CABANES



Le montage se fait avec l'aide d'Élevage Service.


ELEVAGE SERVICE
le sens de l'innovation

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ AVEC UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ À TOUTES LES ÉTAPES !

- Une étude économique adaptée aux besoins de l'éleveur
- Un accompagnement tout au long de la démarche : diagnostic de faisabilité, rendez-vous bancaire, certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration ICPE, demande autorisation d'exploiter, etc.
- Un carnet d'adresses avec des artisans fiables

Quelques chiffres-clés :

- Nombre de jours d'élevage pour une bande : **81 jours**
- Nombre d'animaux par bande : **1 050**
- Nombre moyen de bandes par an : **3**
- Durée du vide sanitaire : **14 jours** (en moyenne 22 à 23 jours)



COÛT ET RENTABILITÉ DE L'ACTIVITÉ DE 8 CABANES AVEC 3 BANDES PAR AN

COÛT ET AIDES*	
<i>*Juin 2025, données à titre indicatif</i>	
Coût de 8 cabanes	98 400€
Aide PCAE (ancien AEREA)	29 520€
Prime "cabane" Maisadour, si augmentation de volumes	5 000€ / cabane neuve
Prime "planning et qualité" Maisadour	Jusqu'à 3 700€ / an

REVENU NET ANNUEL AVANT MSA ET IMPÔT SUR LA SOCIÉTÉ

23 100€*

* MOYENNE SUR 15 ANS (PENDANT L'AMORTISSEMENT)

Ne pas jeter sur la voie publique



Contactez-nous !

Découvrez
deux autres modes
d'élevage !

SCANNEZ CE QR CODE



Alexandre LAFFAILLE

a.laffaille@maisadour.com - 07 72 00 36 51



Hugo LANGLADE

h.langlade@maisadour.com - 07 87 75 83 84